

AUTORISATION PARENTALE

A RENDRE AVANT LE MERCREDI 31/07/2021

Votre enfant souhaite devenir membre du conseil municipal des Jeunes de la commune de Senillé-Saint Sauveur. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e).....

Domicilié(e) au.....

Représentants légaux de l'enfant.....

- ✓ Autorise mon enfant à déposer sa candidature pour le Conseil Municipal des Jeunes pour le mandat 2021/2023,
- ✓ Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ,
- ✓ Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du CMJ,
- ✓ Autorise mon enfant à être photographié, sans contrepartie financière, seul ou en groupe dans le cadre du CMJ et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communication tel que presse, bulletin municipal, site de la commune,
- ✓ Autorise les responsables du CMJ à prendre, le cas échéant toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et sécurité de mon enfant sur demande d'un médecin,
- ✓ Atteste avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du CMJ et en accepte l'organisation, les déplacements que mon enfant devra effectuer,
- ✓ Prend note que la commune de Senillé-Saint Sauveur m'a informé de l'intérêt que mon enfant soit couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle couvrant les accidents corporels.

Fait à Senillé Saint-Sauveur, le.....

Signature du candidat
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Signature des parents ou représentants légaux
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Téléphone Mairie 05.49.23.03.77
Téléphone Mairie annexe 05.49.93.65.14
cmj.senille.st.sauveur@gmail.com